

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise O2 CANNES								Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France			Exportations et raisons intracommunautaire		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	109	FB		FC	109	20
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	781 657	FH		FI	781 657	715 467
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>		FJ	781 766	FK		FL	781 766	715 487
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	14 833	2 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	14 443	9 901
	Autres produits (1) (11)						FQ	134	173
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	811 176	728 228
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	202 664	213 105
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	13 777	12 580
	Salaires et traitements						FY	460 875	432 350
	Charges sociales (10)						FZ	75 957	60 414
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	304	695
			dont montant de l'amortiss- -ement du fonds de comm		HS				
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	873
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 177	
Autres charges (12)						GE	5 220	2 317	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	762 847	724 431	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	48 329	3 796	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 087	1 936
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	4 087	1 936	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		153
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		153	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	4 087	1 783	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	52 416	5 580	







# Données d'identification

**IDENTIFICATION DU DÉCLARANT**SIREN 492319504 Code activité (NAF) \_\_\_\_\_Désignation et adresse du déclarant :

SARL O2 CANNES

0000 ZI les tourrades

le Béal 2000 CANNES LA BOCCA 06150

Téléphone \_\_\_\_\_

**ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :**Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant Code monnaie : EURDésignation du conseil :  
Certifié conforme

## Données Fiscales

## IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 492319504

Code activité (NAF)

Désignation et adresse

SARL O2 CANNES

0000 ZI les tourrades

le Béal 2000 CANNES LA BOCCA 06150

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

## PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

## PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2023

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2023

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2022 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 15/05/2024

# 1 - BILAN ACTIF

**DGFIP N° 2050 2024**

Désignation de l'entreprise : O2 CANNES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :

Adresse de l'entreprise : ZI les tourrades le Béal 2000 06150 CANNES LA BOCCA Durée de l'exercice précédent :

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2023	Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ *</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 697	316	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières	BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	14 014	13 697	316	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	<b>CRÉANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3)	BX	72 064	7 359	64 705
		Autres créances (3)	BZ	133 635		133 635
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités		CF	1 767	1 767	100	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	207 466	7 359	200 107
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	221 480	21 057	200 423	
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : O2 CANNES

Néant

				Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 1 000 )	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK )	DC			
	Réserve légale (3)				DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi EJ )	DG	16 937	8 212	
	Report à nouveau				DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>				DI	52 928	8 725
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées				DK		
	<b>TOTAL (I)</b>				DL	70 965	18 037
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN			
<b>TOTAL (II)</b>				DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques				DP	4 045	2 029
	Provisions pour charges				DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>				DR	4 045	2 029
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI )	DV		312	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	9 302	30 952
	Dettes fiscales et sociales				DY	108 544	106 752
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA	7 567	7 675
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
<b>TOTAL (IV)</b>				EC	125 413	145 692	
Écarts de conversion passif (V)				ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>				EE	200 423	165 758	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Écart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	125 413	145 692	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

O2 Cannes  
SARL au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 9002 Chemin de la Bastide Rouge  
ZI les Tourrades - Béal 2000 - B2  
06150 – Cannes-la-Bocca  
RCS Cannes n° 492 319 504

**Certifié conforme**

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 28 JUIN 2024**

Le vingt-huit juin deux-mille-vingt-quatre à 9 heures, au Mans, les associés de la société O2 Cannes, au capital de 1 000 Euros se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

### Ordre du jour :

- approbation des comptes ;
- conventions réglementées ;
- affectation du résultat ;
- pouvoirs.

### Sont présents :

- la société O<sub>2</sub> Développement, société par actions simplifiée au capital de 883 600 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 452 022 858, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), titulaire de 949 parts et représentée par son Président, la société Financière Oui Care, elle-même représentée par son Président Monsieur Guillaume RICHARD ;
- la société Oui Care Dotation, société par actions simplifiée au capital de 21 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Mans sous le numéro 834 536 153, dont le siège social est situé au 85 boulevard Marie et Alexandre Oyon au Mans (72100), représentée par le Fonds de Dotation Oui Care, en sa qualité de Président, lui-même représenté par Madame Perrine FERLIN, dûment habilitée ;
- Monsieur Guillaume RICHARD, demeurant au 12, rue Hauréau - Le Mans (72000), Président de l'assemblée générale extraordinaire en sa qualité de gérant de la société O2 Cannes.

Le Président constate que tous les associés sont présents, le débat peut alors débiter sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés par le gérant et qui font apparaître un résultat de 52928 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions visées dans ledit rapport.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.*

#### **TROISIEME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter le résultat, soit 52928 euros, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

- à titre de dotation au compte « report à nouveau » pour : 0 euros ;
- à titre de dotation au compte « réserves légales » pour : 0 euros ;
- à titre de dotation au compte « autres réserves » pour : 10000 euros ;
- à titre de distribution des dividendes pour : 42928 euros, soit 43 euros par action.

Après affectation, le montant total des capitaux propres s'élève à 70965 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est rappelé ci-dessous :

- 0 euros pour l'exercice 2020 ;
- 32551 euros pour l'exercice 2021 ;
- 0 euros pour l'exercice 2022.

Aucun abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts n'a été réalisé sur ces trois exercices.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

#### **QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au gérant ou au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal en vue d'accomplir toutes les formalités légales nécessaires.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la SAS O<sub>2</sub> Développement, la SAS Oui Care Dotation et le gérant de la SARL O<sub>2</sub> Cannes.

Pour la SAS O<sub>2</sub> Développement  
Représentée par la SAS Financière Oui Care  
Elle-même représentée par Monsieur Guillaume RICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard', with a large, stylized initial 'R'.

Pour la SAS Oui Care Dotation  
Représentée par le Fonds de Dotation Oui Care  
Lui-même représenté par Madame Perrine FERLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perrine Ferlin', with a large, stylized initial 'P'.

Pour la SARL O<sub>2</sub> Cannes  
Monsieur Guillaume RICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard', with a large, stylized initial 'R'.